



GLOSSAIRE ET CHRONOLOGIE

Glossaire

- **Traité de Paris** : signé en 1951 ; traité fondateur de la Communauté européenne du charbon et de l'acier
- **Traités de Rome** : signés en 1957 ; traités fondateurs de la Communauté économique européenne (et de la Communauté européenne de l'énergie atomique)
- **Acte unique européen** : signé en 1986, entré en vigueur en 1987 ; réforme les traités fondateurs ; élargit les compétences de la Communauté à de nouveaux domaines (recherche, cohésion économique et sociale, environnement...) et prévoit l'achèvement du marché intérieur (le marché unique de 1993)
- **Traité de Maastricht** : signé en février 1992, entré en vigueur en novembre 1993 ; nouvelle réforme des traités fondateurs. Prévoit l'achèvement de l'union économique et monétaire (euro) pour 1999 ; prévoit également la mise en place d'une politique étrangère et de sécurité commune, ainsi qu'une coopération plus étroite dans le domaine des affaires intérieures et de la justice
- **Traité d'Amsterdam** : signé en juin 1997, entré en vigueur en mai 1999 ; nouvelle réforme des traités fondateurs. Prévoit des ajustements au fonctionnement de l'Union européenne ; renforce les pouvoirs du Parlement européen. Sur le plan social : lance la stratégie européenne pour l'emploi
- **Traité de Nice** : signé en février 2001, entré en vigueur en février 2003 ; nouvelle réforme des traités fondateurs. Était chargé de préparer les institutions européennes à l'élargissement de l'Union aux pays d'Europe centrale et orientale. Est généralement considéré comme un demi-échec
- **Constitution européenne** : tentative de rassembler les traités existant dans un seul texte, en y apportant des modifications institutionnelles liées à l'élargissement (composition des institutions, modes de décision au sein du Conseil, etc.), et en y adjoignant une Charte des droits fondamentaux. Projet rejeté en 2005 par la France et les Pays-Bas qui y voient un texte trop fédéraliste et d'inspiration trop libérale.
- **Traité de Lisbonne** : suite à l'échec du projet de Constitution européenne, le projet de traité de Lisbonne (signé en 2007 et en cours de ratification en 2008-2009) vise à reprendre les éléments-clés des réformes institutionnelles contenues dans le projet avorté de constitution européenne. Ce projet de traité est rejeté par l'Irlande en juin 2008. Une « solution » devrait être trouvée en 2009.
- **Majorité qualifiée** : est l'une des manières d'adopter des décisions au sein du Conseil de l'Union européenne, avec un pourcentage de voix d'environ 72 %. Est généralement considérée comme la bonne manière de travailler, car elle permet de passer outre aux blocages minoritaires éventuels. Ce mode de décision a été étendu au cours des dernières années à de nombreux domaines politiques, à

Glossaire et chronologie

l'exception notable de la fiscalité et de la sécurité sociale.

- **Unanimité** : est l'autre manière d'adopter des décisions au sein du Conseil de l'UE. Méthode propice aux blocages politiques et à l'immobilisme.
- **Codécision** : en réponse aux critiques de déficit démocratique, la codécision est une manière d'adopter des règlements ou directives européennes en associant étroitement le Conseil et le Parlement dans la décision finale. Ce qui donne aux députés européens un pouvoir accru.
- **Stratégie de Lisbonne** Le Conseil européen de Lisbonne (mars 2000) assigne à l'Union un nouvel objectif stratégique pour la décennie à venir: « *devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et*

© Observatoire social européen

la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale ». Son instrument principal est la méthode ouverte de coordination (MOC). Planification de la directive services dans le marché intérieur. Echéance fixée à 2004 pour la finalisation du Plan d'action pour les services financiers (PASF).

- **Subsidiarité** Principe introduit par le traité de Maastricht. Selon ce principe, à l'exception des domaines de sa compétence exclusive, l'Union n'agit que quand son action est plus efficace qu'une action entreprise au niveau national, régional ou local.

Brève chronologie

1945

Fin de la Seconde Guerre mondiale

1946

19 septembre : Discours de Winston Churchill à Zurich : le premier ministre britannique se prononce pour la création des « États-Unis d'Europe »

1950

9 mai : Discours de Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères. Ce discours propose la mise en commun du marché du charbon et de l'acier entre la France et l'Allemagne, dans le cadre d'une organisation supranationale ouverte aux autres pays d'Europe

1951

18 avril : Signature du traité de Paris instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

1954

30 août : L'Assemblée nationale à Paris rejette le traité de Communauté européenne de défense, déjà ratifié par les cinq partenaires de la CECA.

1957

25 mars : Signature des traités de Rome instituant la CEE et la CEEA (Euratom) entre la Belgique, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Luxembourg et l'Italie. Les deux traités seront ratifiés dans l'année.

1961

13 août : Construction du Mur de Berlin

1968

1er juillet : Élimination des derniers droits de douane intracommunautaires pour les produits industriels et mise en place du tarif extérieur commun. Cet achèvement de l'Union douanière s'opère avec 18 mois d'avance sur le calendrier prévu.

29 juillet : Libre circulation totale des travailleurs au sein de la Communauté, avec 18 mois d'avance sur le calendrier prévu.

1973

1er janvier : Naissance officielle de l'Europe des Neuf (les Six plus le Royaume-Uni, l'Irlande et le Danemark)

1979

7 - 10 juin : Pour la première fois, les 410 députés qui siègent au Parlement européen sont élus au suffrage universel

1981

1er janvier : Naissance officielle de l'Europe des Dix, avec l'entrée de la Grèce dans la Communauté européenne.

1984

14 - 17 juin : Deuxièmes élections du Parlement européen

1986

1er janvier : Naissance officielle de l'Europe des Douze : l'Espagne et le Portugal intègrent la Communauté européenne

17 - 28 février : Les Douze signent l'Acte unique européen qui modifie le traité de Rome et prévoit l'achèvement du marché intérieur

1989

15 - 18 juin : Troisièmes élections européennes

9 novembre : Chute du Mur de Berlin

1990

3 octobre : réunification de l'Allemagne

1991

21 décembre : dislocation de l'Union soviétique qui marque la fin de la guerre froide

1992

7 février : Signature à Maastricht du Traité sur l'Union européenne

1993

1er janvier : Entré en vigueur du grand marché intérieur européen. La libre circulation des services, des biens et des capitaux est assurée. La liberté de circulation pour les personnes devra encore attendre

1994

12 juin : quatrièmes élections du Parlement européen au suffrage universel

1995

1er janvier : naissance de l'Europe des Quinze, avec l'adhésion de l'Autriche de la Suède et de la Finlande.

1997

2 octobre : signature du traité d'Amsterdam, qui permet entre autres à l'Europe de mieux lutter contre le chômage

20-21 novembre : lancement de la Stratégie européenne pour l'emploi (SEE) par le Conseil européen de Luxembourg

1998

15-16 juin 1998 : Le Conseil européen de Cardiff demande à la Commission de présenter un cadre d'action visant à améliorer le marché unique des services financiers

1999

1er janvier : lancement officiel de l'euro

23 juin : cinquièmes élections européennes

11 mai : Présentation par la Commission de son Plan d'action sur les services financiers (PASF).

2000

23-24 Mars : adoption de la Stratégie de Lisbonne.

2001

26 février : signature du traité de Nice, qui ouvre la voie à l'élargissement de l'Union aux pays d'Europe centrale et orientale, Chypre et Malte

2002

1^{er} janvier : mise en circulation des pièces et des billets libellés en euros

Février : début des travaux de la Convention

2003

Février : entrée en vigueur du Traité de Nice

2004

13 janvier : présentation par la Commission de la proposition de directive sur les services dans le marché intérieur (Directive Bolkestein)

1^{er} mai : naissance de l'Europe des Vingt-cinq avec l'adhésion de la Pologne, la Hongrie, l'Estonie, la Lituanie, la Lettonie, la République tchèque, la Slovaquie, la Slovaquie, de Malte et Chypre.

Juin 2004 : 39 des 42 mesures du PASF sont adoptées à la date butoir fixée par le Conseil européen

11, 12 et 13 juin : sixièmes élections européennes dans l'Union élargie

29 octobre : les Vingt-cinq États membres signent officiellement le projet de traité constitutionnel

25-26 novembre 2004 : discussion au sein du Conseil compétitivité au sujet de la proposition de Directive services dans le marché intérieur

2005

29 Mai : échec du référendum français sur la Constitution européenne

1^{er} Juin : échec du référendum néerlandais sur la Constitution européenne

2006

16 février : avis du Parlement européen en première lecture sur la proposition de directive services dans le marché intérieur

29 mai 2006 : accord politique sur la position commune du Conseil sur la proposition de directive services dans le marché intérieur (adoption de la position commune le 24 juillet suivant)

15 novembre : adoption de la position du Parlement européen en deuxième lecture sur la proposition de directive services dans le marché intérieur

11 décembre : approbation de la proposition de directive services dans le marché intérieur par le Conseil en seconde lecture

12 décembre : signature par le Parlement européen et le Conseil de la directive services dans le marché intérieur

2007

1^{er} janvier : adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie à l'UE. Naissance de l'Europe des 27

19 octobre : les 27 approuvent le traité de Lisbonne

2008

12 juin : rejet du traité de Lisbonne lors d'un référendum en Irlande

2009

1^{er} janvier : la Slovaquie est le 16^{ème} Etat membre de la zone euro

Fiches d'information réalisées pour la Formation-Education-Culture (FEC : info@fecasbl.be) par l'Observatoire social européen avec le soutien financier de la Commission européenne et de la Communauté française. Ces fiches sont destinées à servir de support aux formations de la FEC et peuvent être reproduites dans ce but exclusif. Leur adaptation ou traduction n'est autorisée qu'avec l'accord écrit de l'auteur (info@ose.be) et moyennant citation complète de la source.